



# **PRÉSENTATION**



### **OBJECTIFS**

~ Proposer des activités variées et adaptées à l'âge des enfants présents, leur permettre de se socialiser en douceur, de rencontrer d'autres enfants, dans d'autres lieux, rassurés par la présence d'un adulte familier.

Sont mis à disposition des enfants des espaces, jeux, et activités qu'ils peuvent utiliser librement dans un espace sécurisé. Chaque enfant peut choisir différentes activités en fonction de ses besoins et intérêts du moment sous le regard bienveillant des adultes. Les activités sont toujours proposées aux enfants et jamais imposées, l'enfant est libre d'entrer ou de sortir de l'activité quand il le veut.

Cette organisation, invitant l'enfant à réaliser luimême ses expériences, permet de répondre, au travers des principes de la pédagogie active, aux notions de plaisir et de découverte pour l'enfant, dans l'idée de lui permettre un développement harmonieux, respectueux de son rythme, de sa personnalité et de son désir d'autonomie

~ Favoriser les rencontres et les échanges entre professionnelles pour rompre leur isolement, et accompagner leur professionnalisation au contact de collègues et de professionnelles de la Petite Enfance diplômées.

Les Accueils-Jeux sont des temps collectifs qui favorisent les échanges de pratiques entre professionnelles, dans une ambiance chaleureuse, au sein d'un local dédié et aménagé pour accueillir les jeunes enfants et les bébés dont elles s'occupent. C'est l'occasion pour les professionnelles de partager leurs savoirs, leurs connaissances, de s'enrichir des pratiques de chacune, d'observer et prendre conscience des besoins des enfants en fonction de leur âge et de leur stade de développement, et d'échanger autour des questionnements qui émanent de la prise en charge quotidienne des jeunes enfants.

La régularité de la fréquentation des Accueils-Jeux (à raison d'une séance tous les 15 jours) permet de faire sens à la fois pour l'accompagnement des auxiliaires parentales / assistantes maternelles par l'équipe du Relais, et pour les enfants qui peuvent créer leurs repères dans le temps et l'espace du Relais, ainsi qu'avec les autres participants d'un même groupe (adultes et enfants).

## L'ÉQUIPE DU RELAIS

L'équipe est constituée d'Éducatrices de Jeunes Enfants diplômées d'État. Lors des temps collectifs, leur présence permet de contribuer à la création d'un environnement à la fois propice aux échanges professionnels entre adultes, et favorable à l'exploration créatrice des jeunes enfants.

Les Éducatrices du Relais accompagnent la réflexion des professionnelles de l'accueil et de la garde à domicile autour des savoir-être et des connaissances théoriques éducatives, et sont garantes du cadre, du bon fonctionnement, et du maintien d'une posture contenante et bienveillante en direction des enfants au sein des Accueils-leux.

### PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES

- ~ Respect du volontariat concernant la fréquentation de chaque usager,
- ~ Devoir de discrétion professionnelle de l'équipe du RAM/RAP,
- Respect du principe de neutralité et d'équité envers les assistantes maternelles, les auxiliaires parentales et les parents.

Important : le RAM/RAP Le Petit Jardin n'a pas pour mission d'encadrer, ni de contrôler la pratique professionnelle des assistantes maternelles ou des auxiliaires parentales mais de soutenir leur professionnalisation. Il ne se substitue pas à la fonction d'employeur des parents et n'intervient pas dans la relation contractuelle de droit privé entre ceux-ci et l'assistante maternelle ou l'auxiliaire parentale.





RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La collectivité entraîne la mise en place de petites règles de conduite. Il est important que chacun les respecte afin de permettre à tous d'apprécier ce moment passé ensemble.

# VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT ET À LA QUALITÉ DE SON ENVIRONNEMENT

- Les professionnelles adoptent une attitude bienveillante qui permet à l'enfant de choisir librement une activité, prendre le temps dont il a besoin pour explorer, découvrir, jouer, se reposer...
- ~ Elles se répartissent harmonieusement dans l'espace pour permettre à l'enfant d'être autant qu'il en a besoin sous le regard contenant de l'adulte. Il pourra ainsi évoluer et faire ses propres expériences en toute sérénité, accompagné et soutenu par la présence attentive des adultes.
- ∼En s'attachant à parler posément, à hauteur des enfants, en verbalisant leurs actions avant d'intervenir, les adultes offrent un cadre apaisant et serein aux enfants.
- ~L'utilisation des téléphones portables est réservée à un usage professionnel, avec un mode de sonnerie qui respecte le calme des lieux.
- ∼Il est indispensable de préserver l'hygiène des sols. Chacune peut trouver la solution qui lui convient le mieux (sur-chaussures, chaussons, chaussettes...).
- Les professionnelles ne viennent pas aux Accueils-Jeux pendant la période d'adaptation d'un enfant et attendent qu'il soit bien familiarisé avant de fréquenter à nouveau les temps collectifs.
- ~La fréquentation des matinées d'éveil pendant la phase aiguë d'une maladie n'est pas souhaitable pour l'enfant (un enfant malade a besoin de repos, d'attention plus importante et d'observation attentive, il est également important de préserver les autres enfants).
- ∼Le Petit ]ardin étant un lieu de collectivité où adultes et enfants de tous âges se côtoient, nous demandons à ce que tous soient à jour dans leurs vaccinations.

L'aménagement de l'espace jeu du Relais est conçu pour favoriser les interactions spontanées entre les enfants, prémices de la socialisation.

Des coins jeux sont délimités, permettant aux enfants de retrouver les jeux et activités adaptés à leur âge, et où ils pourront jouer de façon autonome.

#### UN ESPACE POUR CHACUN

- ~L'espace des bébés est contenant, douillet, plus protégé, et nécessite une attention particulière. La présence permanente et la disponibilité d'un adulte y sont le support de la sécurité affective et physique des tout-petits.
- Les professionnelles sont vigilantes au respect des règles et limites nécessaires au bon fonctionnement et à la cohabitation durant ce moment collectif. Elles participent au rangement de la salle de jeux avant de partir.
- Les séances d'Accueils-Jeux restent un moment inscrit à la fois dans la bienveillance et dans le cadre professionnel: par déontologie, les adultes veillent à conserver discrétion et respect des valeurs éducatives de chacun.
- ~ Chaque enfant reste sous l'entière responsabilité de son assistante maternelle ou de son auxiliaire parentale. Nous solliciterons parfois les familles pour fournir du matériel nécessaire à la mise en place des activités (bouchons, vieux journaux...).
- ~ En cas d'empêchement de la référente professionnelle, l'enfant peut participer à l'Accueil-Jeux accompagné de son/ses parent(s).





Le Petit Jardin d'ABC Puériculture accueille gratuitement les assistantes maternelles, les auxiliaires parentales et les enfants qui leur sont confiés.

	INFORMATIONS DES PARENTS				
Nom:	Nom	:			
Prénom:	Prénom	:			
Adresse:	Adresse	:			
	Métro/Bus	:			
Tél. fixe :	Tél. fixe	:			
Tél. portable :	Tél. portable	:			
Tél. bureau :	Tél. bureau	:			
Mail:	Mail	:			
INFORMATIONS DU(DES) ENFANT(S)					
Nom: Nom:	Prénom:	Date de naissance :/  Date de naissance :/  Date de naissance ://			
.e(les) enfant(s) fréque	INFORMATIONS DE LA SALARIÉ				
		arentale om:ail:			
cadre de son agrér Si votre salariée es garde simpl	et une auxiliaire parentale, précisez la nature de la go e	arde :			
🔾 garde parta	gée → indiquez le nom de la co-famille :				





$\sim$ (Parent 1) $_{\cdot}$	et (Paren	t 2) parents de(s) l'enfant(s eptent que <i>(nom de l'assistante maternelle/auxiliaire</i>	
parentale i	acce rayer la mention inutile) ls-Jeux du Petit Jardin d'ABC Puériculture	participe régulièrement avec mon(mes) enfant(s	
du Petit Jar		A NOTER	
Plaquett	rnet Ojournal local ce du Relais nandation d'un tiers	Les Accueils-Jeux sont fermés au mois d'août et une semaine sur deux durant les congés scolaires.	
• Autre (précisez) :		Toute absence (maladie, congés) doit être signalée à l'équipe du Petit Jardin :	
J'AUTORISE POUR 2022/2023 :		par téléphone au 01 43 22 84 10 ou 06 19 08 81 77 ou par mail : lepetitjardin@abcpuericulture.com.	
Mon enfant à participer aux activités organisées en dehors du lieu d'accueil habituel (bibliothèque, square etc) ○ OUI ○ NON		Dans l'éventualité de trois absences non justifiées l'équipe du Petit Jardin se réserve le droit de résilie l'inscription après entretien avec les parents.	
JOURS ET HORAIRES des Accueils-Jeux cochez les jours qui peuvent convenir à votre organisation : l'équipe du Relais vous confirmera par mail le créneau pour lequel votre enfant et votre salariée sont inscrits.		La fiche d'inscription doit être renvoyée par mail ou par courrier, ou lors d'un rendez-vous fixé au Petit Jardin, accompagnée du règlement intérieur signé par la famille et la professionnelle accompagnant l'(es enfant(s). Un mail ou un courrier de confirmation du Petit Jardin validera l'inscription définitive de l'enfant et de sa référente professionnelle.	
MATIN - DE	9H30 À 11H30	ASSURANCE	
<b>O</b> Lundi	9 rue Arsitide Maillol - 15 <sup>ème</sup>	$\sim$ Pour les auxiliaires parentales, une attestation	
Mardi	9 rue Arsitide Maillol - 15 <sup>ème</sup>	d'assurance responsabilité civile des parents de l'enfant est obligatoire pour tout accueil, et à joindre	
Mercredi	9 rue Arsitide Maillol - 15ème	impérativement à cette fiche d'inscription.	
<b>○</b> Jeudi	9 rue Arsitide Maillol - 15ème	Pour les assistantes maternelles, une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle er	
APRÈS-MIDI	I - DE 15H30 À 17H15	cours de validité est obligatoire pour tout accueil, e à joindre impérativement à cette fiche d'inscription.	
Mardi	9 rue Arsitide Maillol - 15 <sup>ème</sup>		
<b>○</b> Jeudi	9 rue Arsitide Maillol - 15 <sup>ème</sup>		
	r lu et être en accord avec le règlement ir mon enfant et la professionnelle l'accom	ntérieur. pagnant sont à jour dans leurs vaccinations.	
Paris, le : Signature des p		ture de l'assistante maternelle/auxiliaire parentale :	

(rayer la mention inutile)





<b>∼</b> (Parent 1)	et (Parent 2)		
AUTORISON	IS:		
∼La prise d • OUI	e photos de mon enfant par les professionnel  NON	les du lieux durant les Accueils-Jeux.	
∼L'affichag •OUI	e de ces photos durant les portes ouvertes du ONON	Petit Jardin.	
-	la publication de ces photos sur la gazette du Int le Petit Jardin. • NON	ı Relais diffusée aux parents et aux profe	essionnelles
-	les professionnelles du Petit Jardin à envoyer s parents. • NON	les photos de groupe sur lesquelles mor	ı enfant figure
Paris, le : Signature des			